

Collectif pour le Développement de l'Entrepreneuriat Social

La
Note du
CODES

N°1 • JANVIER 2007

Pour une approche partagée de l'entrepreneuriat social et de son développement

Les membres du CODÈS

- **Claude Alphandéry**,
Président CNIAE, Président d'honneur France Active
- **Mathieu Barrois**,
Entrepreneur coopératif (Scic Ôkhra)
- **Patrick Dargent**,
Entrepreneur (Aquarèse et Main Forte), Président
Réseau Entreprendre
- **Marie-Hélène Gillig**,
Déléguée générale Ceges, Présidente Finansol
- **Jean-Guy Henckel**,
Directeur Réseau Cocagne
- **Martin Hirsch**,
Directeur général Agence nouvelle des solidarités actives
- **Christian Jacquot**,
Entrepreneur d'insertion (Gare BTT),
Président UREI Franche-Comté
- **Gérard Leseul**,
Président CJDES
- **Jean-Pierre Martin**,
Entrepreneur coopératif (Scop ECF-Cerca),
Président CRES Poitou-Charentes
- **Nabil M'Rad**,
Entrepreneur coopératif (CAE Energies Alternatives),
Président "Coopérer pour Entreprendre"
- **Antonella Noya**,
Programme LEED/OCDE,
Responsable secteur Inclusion et innovation sociale
- **Alain Philippe**,
Président Fondation Macif, Vice-Président Ceges
- **Jean-Michel Quéguiner**,
Entrepreneur du secteur du handicap (Bretagne Ateliers)
- **Arnaud Rouelle-Mouroit**,
Entrepreneur associatif (Sport Sans Frontières),
Directeur Ashoka France
- **Rémi Roux**,
Entrepreneur du commerce équitable (Scop Ethiquable)
- **Marc Saint Olive**,
Président groupe Ardense, Responsable Pôle
Entrepreneurs, DPAT / Caisse des Dépôts
- **Thierry Sibieude**,
Responsable Chaire d'entrepreneuriat social Essec
- **Hugues Sibille**,
Adjoint du Président Crédit Coopératif, Président de
l'Avise
- **Christian Valadou**,
Responsable Pôle "Entreprendre Autrement" Avise,
Président Aquitaine Active

Le CODÈS, pourquoi ?

A sujet innovant, approche innovante

Le "Codès", "Collectif pour le Développement de l'Entrepreneuriat Social", créé au printemps 2006, rassemble *intuitu personae* une vingtaine de membres, acteurs reconnus du développement de l'entrepreneuriat social : entrepreneurs sociaux, accompagnateurs, institutionnels, financeurs...

Convaincus du **rôle essentiel** des entrepreneurs sociaux et de leurs entreprises pour le développement économique des territoires, la création d'emplois et la cohésion sociale, les membres du Codès souhaitent **agir ensemble** pour en augmenter significativement le nombre.

A la fois lieu de **réflexion**, de **propositions** et d'**impulsion** (nouveaux outils, projets et actions locales ou nationales), le Codès a vocation à **promouvoir** cette autre façon d'entreprendre auprès des différents acteurs du développement socio-économique : réseaux de la création d'entreprise, collectivités et acteurs du développement local, milieux économiques, système éducatif, médias et bien sûr entrepreneurs sociaux potentiels.

Pourquoi cette note ?

La note suivante présente une **première synthèse** de la réflexion engagée par le Collectif depuis sa création. Elle s'adresse à **l'ensemble des acteurs** qui s'intéressent à l'entrepreneuriat social : acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire (entrepreneurs, salariés, bénévoles, réseaux, institutionnels, etc.), acteurs de l'économie "classique" actifs sur le sujet...

Elle vise à contribuer au débat d'idées en proposant une **approche partagée** de l'entrepreneuriat social, en posant des **repères** et en positionnant cette thématique dans le paysage français. Elle vise également à **nourrir une dynamique** collective, ouverte et offensive de développement de l'entrepreneuriat social.

D'autres notes seront publiées par la suite, thématiques ou généralistes, ayant toute en commun de vouloir **éclairer le débat** et dessiner des perspectives d'action pour développer cette autre façon d'entreprendre.

Entreprendre Autrement, Ensemble

S'associer, coopérer et mutualiser pour développer l'entrepreneuriat social

Depuis une vingtaine d'années, émerge et se développe au sein de la société civile un mouvement affirmant une autre manière de consommer, d'épargner, de travailler et d'entreprendre.

Ce mouvement, individuel et collectif, se manifeste aussi bien en France qu'à l'étranger.

Il s'inscrit dans une longue tradition humaniste visant à remettre l'homme et son épanouissement au cœur du développement socio-économique.

**Entreprendre
autrement,
une réalité plurielle**

Consommer autrement : le consommateur s'affirme "consomm'acteur", par le choix de produits plus respectueux de l'homme, de sa dignité, de sa santé et de son environnement : des produits bio à ceux du commerce équitable, du recours aux "Amap" aux pratiques de tourisme solidaire, des écoproduits aux filières de recyclage, les opportunités de s'engager au quotidien en mettant du sens dans ses actes d'achat se multiplient. Et si ces alternatives de consommation restent encore limitées d'un point de vue économique, elles progressent rapidement et bénéficient d'une réelle notoriété auprès du grand public.

Epargner autrement : ces dernières années, l'épargne solidaire a connu un bel essor en France, avec une forte croissance du nombre d'épargnants solidaires (plus de 200 000 en 2005, 10 fois plus qu'en 1999) et des montants épargnés (bientôt un milliard d'euros d'encours). L'épargne solidaire permet aux épargnants d'investir, non plus uniquement en fonction de principes financiers, mais également en vertu de critères de solidarité et de proximité.

Travailler autrement : près de 2 millions de français (+ 50 % par rapport à 1990) travaillent aujourd'hui dans des groupements de personnes (associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui se distinguent des entreprises publiques et des sociétés de capitaux, notamment par leur gouvernance démocratique : l'assemblée générale réunissant leurs membres est souveraine et fonctionne selon le principe "une personne - une voix".

Les **entrepreneurs** qui placent au cœur de leur projet économique l'Homme, son territoire ou son environnement constituent de véritables **traits d'union** entre ces formes alternatives de consommation, d'épargne et de travail.

Ils sont des **dizaines de milliers**, aux profils très variés (anciens travailleurs sociaux, cadres d'entreprises privées, jeunes diplômés,...), à faire vivre cette autre façon d'entreprendre. À leurs côtés : des centaines de milliers de salariés et des millions de bénévoles.

Leurs entreprises prennent des formes **diverses**, en terme de **statuts** (associations, coopératives, mutuelles, fondations, Sa(rl),...), de **secteurs** (des plus classiques aux plus récents/innovants : services aux entreprises et aux personnes, nouvelles technologies,...), de **taille** (des régies de quartier aux grands acteurs comme Bretagne Ateliers ou Jardins de Cocagne,...), "**d'âge**" (des pionnières historiques comme la Macif ou le Crédit Coopératif aux jeunes Scic créées depuis 2002), etc.

Une majorité d'entre elles évoluent dans le champ de "**l'économie sociale**" ou de "**l'économie solidaire**". Elles ont également en commun une capacité à articuler trois dimensions essentielles :

- Un **projet économique** : prise de risque, production de biens et services, modèle économique viable, réponse à une demande, création de richesses et d'emplois, indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics...

“ le projet économique et les excédents ne sont pas une fin en soi mais bien des moyens au service d’un projet social ”

- Une **finalité sociale** : lutter contre l’exclusion, créer ou maintenir des emplois durables et de qualité, valoriser un territoire, un patrimoine ou un environnement, garantir un juste revenu aux producteurs, développer du lien social...
- Une **gouvernance participative** : implication/participation des parties prenantes, processus de décision non fondé sur la propriété du capital, rémunération limitée du capital, excédents investis au service des hommes et du projet...

Si elles partagent avec les entreprises “classiques” l’affirmation d’un projet économique et la nécessité de dégager des excédents, elles s’en distinguent très nettement par leur finalité : le projet économique et les excédents ne sont pas une fin en soi mais bien des moyens au service d’un projet social. Qui plus est, ces “entreprises sociales”, projets collectifs par essence, s’attachent à rémunérer de manière raisonnée leurs dirigeants et leurs éventuels actionnaires.

Elles diffèrent aussi foncièrement des entreprises socialement responsables pour qui la finalité sociale ou la gouvernance participative ne sont pas des fondamentaux au cœur du projet, mais des exigences connexes à intégrer progressivement dans la marche normale de l’activité.

1 - L’économie sociale se définit par des statuts (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et des principes (“une personne, une voix”, non-lucrativité individuelle, liberté d’adhésion, indépendance à l’égard des pouvoirs publics). L’économie solidaire se réfère à des pratiques et des finalités, souvent axées sur le développement local, la cohésion sociale et la lutte contre l’exclusion.

Notre approche des entreprises sociales



Les entreprises sociales partagent la même ambition : mettre leur projet entrepreneurial au service de l’Homme.

Elles se caractérisent par :

- Leur capacité à combiner un projet économique (inscrit dans le marché) avec une finalité sociale et une gouvernance participative (cf. schéma ci-contre),
- Une rémunération raisonnée de leurs dirigeants et de leurs éventuels actionnaires.

Deux remarques importantes :

- Il n’y a pas d’entreprises sociales sans entrepreneurs sociaux... L’entrepreneur joue un rôle fondamental dans la création, le développement et la pérennisation du projet économique et social.
- Il n’y a pas d’entreprise sociale sans mesure ou évaluation qui permettent de rendre compte, dans la durée, des pratiques réelles de l’entreprise et de leur conformité avec les valeurs et principes affichés.

Un potentiel de développement important, des obstacles à lever

Depuis quelques années, cet “entreprendre autrement” suscite un **regain d'intérêt** de la part des créateurs d'entreprise potentiels mais aussi de nombreux acteurs économiques, publics, médiatiques ou éducatifs (exemple : création de la chaire d'entrepreneuriat social de l'Essec). Il contribue en effet efficacement à créer des emplois, à renforcer la cohésion sociale, à préserver l'environnement et, plus globalement, à soutenir le développement local.

Loin d'être un éphémère effet de mode, il s'agit d'un véritable mouvement de fond, **au carrefour de tendances durables** : transformation des systèmes de protection sociale et des formes de solidarité, volonté de répondre à des problèmes sociaux et écologiques persistants voire aggravés, nouvelles attentes des consommateurs (éthique, écologie, solidarité, transparence,...), envie de “donner du sens au travail” chez les jeunes diplômés comme chez les cadres expérimentés ou encore essor de l'envie d'entreprendre.

Indéniablement, le potentiel de développement de cette autre façon d'entreprendre est important. Pour autant, beaucoup reste à faire pour le concrétiser : **mieux informer, mieux former, mieux accompagner** les entrepreneurs, autant de défis à relever pour donner à cette “troisième voie” (aux côtés du secteur public et des entreprises “classiques”) la reconnaissance qu'elle mérite, au regard de son rôle dans la société.

Pour y parvenir, **nous sommes convaincus de la nécessité de créer une mobilisation collective fédérant l'ensemble de ceux qui entreprennent autrement**. La dynamique existe² mais doit être nourrie et encouragée pour être davantage partagée, offensive, ouverte et ambitieuse.

Nous pensons que l'approche de l'entrepreneuriat social, pour peu qu'elle soit bien utilisée, est à même d'y contribuer de manière significative.

Petite histoire de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social est une **notion jeune qui a émergé dans les années 90** des deux côtés de l'Atlantique. Aux USA, avec notamment la “Social Enterprise Initiative” lancée en 1993 par la Harvard Business School, suivie ensuite par d'autres grandes universités (Columbia, Yale, etc.) et diverses fondations qui mettent sur pied des programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs sociaux et aux entreprises sociales.

Dans le contexte américain, l'idée d'entreprise sociale est restée large et assez vague, désignant principalement des activités économiques marchandes mises au service d'un but social. L'entreprise sociale est alors vue comme une réponse novatrice aux problèmes de financement des organisations “non-profit”. Le concept est aussi utilisé pour souligner le caractère innovant et le risque financier assumé par certains types d'initiatives.

2 - Signes de ce dynamisme : mobilisation croissante des organisations fédératives (Ceges, Cres(s), réseaux,...), « montée en charge » de la thématique dans les Régions, mobilisation des pouvoirs publics (Plan de Cohésion sociale, services à la personne,...) et de la Caisse des Dépôts, apparition de nouveaux dispositifs (couveuses et incubateurs sociaux, outils de financements de France Active,...), croissance du nombre d'entreprises d'insertion, de Scop, Scic, etc.

Pertinence et enjeux de l'entrepreneuriat social

En Europe, "l'entrepreneuriat social" fait son apparition au début des années 90 au cœur même de l'économie sociale, sous une impulsion d'abord italienne. En 1991, l'Italie crée en effet un statut spécifique de "coopératives sociales" qui se développent alors fortement, notamment pour répondre à des besoins non ou mal satisfaits par les services publics.

De nouvelles dynamiques entrepreneuriales à finalité sociale ont émergé à cette période dans d'autres pays européens. D'une intensité variable et de natures différentes, elles partagent néanmoins certains traits : création de **nouveaux statuts** (Italie, Belgique, Finlande, France,...), mobilisation des **pouvoirs publics** (gouvernement au Royaume-Uni, région Andalouse en Espagne...), apparition de nouveaux dispositifs (incubateurs, financements, accompagnement par Ashoka...) et de **nouveaux acteurs** (comme la "Social Enterprise Coalition" en Angleterre ou l'Avise en France), développement de **secteurs dynamiques** (environnement, insertion, services de proximité, commerce équitable...), intérêt pour le sujet du système éducatif, des médias et d'institutions internationales comme l'OCDE.

Nous ne sommes donc pas en présence d'une énième "exception française", mais bien d'un mouvement de fond international³.

Disons le clairement. La notion d'entrepreneuriat social ne vient pas remplacer, concurrencer ou menacer celle d'économie sociale ou solidaire.

En réalité, économies sociale et solidaire d'un côté et entrepreneuriat social de l'autre constituent **deux niveaux distincts et complémentaires d'observation** du même phénomène : celui d'une autre façon de penser et de vivre l'entreprise et l'économie.

L'économie sociale et l'économie solidaire incarnent une vision plus historique, plus politique, plus institutionnelle ; l'entrepreneuriat social privilégie une lecture plus empirique, plus pragmatique et plus centrée sur les projets (et ceux qui les portent).

En proposant un **éclairage nouveau** des réalités des entreprises de l'économie sociale et de l'économie solidaire, nous pensons que la notion d'entrepreneuriat social peut être **utile** à plus d'un titre.

D'abord, ce prisme de l'entrepreneuriat social permet de rendre la réalité et l'intérêt de ces entreprises **plus accessibles** à un large public, bien au-delà des "cercles d'initiés". Il est une manière innovante de toucher ce nombre croissant d'hommes et de femmes, désireux de se mobiliser pour concilier initiative économique et solidarité dans leur travail, qu'ils soient

3 - Les éléments sur l'historique de l'entrepreneuriat social sont tirés des travaux du réseau EMES, vaste projet de recherche sur « l'émergence des entreprises sociales en Europe » (1996-1999), couvrant l'ensemble des 15 pays qui formaient alors l'Union Européenne. Désignant d'abord le réseau de chercheurs aux yeux de son commanditaire, la DG Recherche de la Commission Européenne, ce nom a été conservé lorsque le réseau a poursuivi divers projets sur les entreprises sociales et l'ensemble de l'économie sociale. Il rassemble aujourd'hui 9 centres de recherche spécialisés en ces matières et quelques chercheurs individuels à travers l'Europe.

“ La notion d’entrepreneuriat social ne vient pas remplacer, concurrencer ou menacer celle d’économie sociale ou solidaire. Elle est au contraire une opportunité de développement pour le secteur. ”

jeunes ou expérimentés, urbains ou ruraux, cadres ou employés, salariés ou demandeurs d’emploi.

De plus, il aide à améliorer le **dialogue avec les acteurs de l’économie “classique”** - chefs d’entreprise (comme ceux du réseau Entreprendre), écoles et universités, médias, collectivités -, naturellement plus sensibles à l’imaginaire de “l’entreprise” et de “l’entrepreneur”, et dont beaucoup s’interrogent sur l’efficacité sociale et écologique du “tout-économique” ou du “tout-productiviste”.

Enfin - et on le voit d’ores et déjà de par les débats passionnés qu’il suscite - l’approche de l’entrepreneuriat social permet **d’enrichir la réflexion** sur le “tiers secteur” :

- en mettant davantage en exergue les sources de **tension** communes à toutes ces formes alternatives d’entreprise : entre économique et social ; entre dimensions individuelle et collective ; entre approches gestionnaire et militante ; entre utopie et réalisme ; entre principes et pratiques réelles. Ces tensions ne sont pas oppositions : elles sont réalités ! En appuyant “là où ça fait mal”, l’entrepreneuriat social permet de régénérer l’exigence, parfois oubliée, d’une bonne “mise en tension” des **valeurs**, des **statuts** et des **pratiques**.
- en élargissant et en partageant l’espace de dialogue, de confrontation et de réflexion au **niveau international** avec des chercheurs et des acteurs du “tiers secteur” qui ne se reconnaissent pas forcément dans les concepts et la culture d’“économie sociale” ou “d’économie solidaire”.
- en invitant le monde associatif à approfondir son rapport au marchand et le monde coopératif son rapport à l’utilité sociale ; en jouant le rôle d’un **aiguillon**, empêchant de se complaire dans l’émiettement et les batailles idéologiques qui imposent de ne rien faire tant que l’on n’a pas choisi son camp...

Nous croyons ainsi que l’approche de l’entrepreneuriat social offre à l’économie sociale et à l’économie solidaire l’opportunité **d’accroître la coopération** entre leurs différentes familles et de susciter de nouvelles alliances ; de se forger des **utopies concrètes** et de stimuler l’innovation sociale ; de réinterroger leur projet et de **construire des propositions** communes ; de renforcer leurs valeurs, leurs statuts et leurs pratiques.

Au fond, le message de l’entrepreneuriat social est simple : “l’économique” ne doit pas être l’exploitation, l’inégalité ou l’égoïsme, mais un moyen efficace et puissant à mettre au service de l’homme et de son épanouissement. De même, le “social” ne doit pas être le “ghetto”, le “misérabilisme” ou les “bonnes œuvres”, mais ce qui crée du lien, de la solidarité et du collectif.

Entreprendre Autrement, Ensemble

Bien évidemment, il ne nous appartient pas de définir ce que doivent être le projet ou la vision “politiques” de l'économie sociale ou solidaire. Pareillement, il ne nous appartient pas de graver dans le marbre la définition de l'entrepreneur social ou de “l'entreprise sociale”.

Le Ceges, les Cres(s), le Cjdes, les réseaux de l'économie sociale, ceux de l'économie solidaire, les chercheurs spécialisés et surtout les centaines de milliers d'acteurs de terrain en sont les concepteurs et les bâtisseurs naturels et légitimes.

Il nous appartient cependant de contribuer au débat en proposant des repères, des orientations et des perspectives. C'est bien l'objet de ce texte : nous souhaitons ainsi creuser le sillon de l'entrepreneuriat social sans pour autant que ce sillon devienne une tranchée, derrière laquelle nous échafauderions une nouvelle “chapelle”.

Pour nous, acteurs et promoteurs d'une autre pratique de l'économie et de l'entreprise, le véritable enjeu n'est pas de choisir un camp (économie sociale, économie solidaire, entrepreneuriat social, etc.) et de le défendre bec et ongles contre “les autres” ; il est d'arriver à répondre aux besoins et aux attentes de ce nombre croissant de citoyens à la recherche de sens et de pratiques alternatives, plus humanistes.

Il est de notre devoir de concrétiser le plein potentiel de cet entreprendre autrement. Travaillons donc tous ensemble - que l'on œuvre dans l'économie sociale, l'économie solidaire ou le champ des entreprises “classiques” - à rendre ces alternatives plus visibles, plus nombreuses et plus fortes.

L'entrepreneuriat social est un formidable atout pour y arriver.

La Note du CODÈS est un outil d'échanges et de dialogue :
réagissez sur notecodes@avise.org

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

“ Cette note est une première contribution du Codès sur l’entrepreneuriat social et son développement.

Elle concrétise la réflexion que nous avons engagée depuis la création du Collectif. Nous souhaitons aujourd’hui la partager avec d’autres, approfondir le débat et l’ouvrir à une pluralité de regards et d’expériences.

C’est pourquoi nous vous invitons à réagir et à nous transmettre vos commentaires, compléments ou propositions à l’adresse mail :

notecodes@avise.org ”

Les membres du Codès



Ingénierie et services
pour entreprendre autrement

Depuis sa création, l’Avise œuvre en faveur du développement de l’entrepreneuriat social en France, en partenariat avec d’autres acteurs, notamment la Caisse des Dépôts : guide de l’entrepreneur social, conférences, lettres d’information, appui au développement des Scic,... Elle a franchi une nouvelle étape en 2006 en engageant un programme dédié, pour favoriser l’émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux, contribuer à augmenter le nombre d’entreprises sociales et accroître la reconnaissance de cette autre façon d’entreprendre.

Plus d’informations sur le programme “entrepreneurs sociaux” et sur le CODÈS : www.avise.org/es

Avise, des acteurs s’engagent pour l’emploi et l’innovation sociale

Caisse des Dépôts, CGScop, CN Caisses d’Epargne, CPCA, Crédit Coopératif, FNMF, Fonda, Fondation Macif, France Active, IDES, Macif, Chèque déjeuner, Maif.

167 rue du Chevaleret - 75013 Paris
Tél. : 01 53 25 02 25 - Fax : 01 53 25 02 20 - contact@avise.org